DÉMOGRAPHIE DES PME

Vers un nouveau système statistique

Chiffres non fiables ou biaisés, informations économiques non crédibles. Telles sont les principales tares du système statistique de dénombrement des PME. Pour y remédier, un atelier international sur les fondements du système des statistiques relatif à la démographie des PME en Algérie s'est ouvert, hier, à Alger en présence du ministre de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, Mustapha Benbada.

Meriem Ouyahia - Alger (Le Soir) - 1,2 million de PME exercent officiellement. Ce chiffre doit être pris avec des pincettes du fait qu'actuellement le système statistique de dénombrement des PME est caractérisé par l'édition de données incomplètes sur le comptage des entreprises.

Ce système présente des faiblesses liées à l'absence d'une intégration rationnelle avec les systèmes d'information des autres secteurs.

La non-intégration de l'ensemble des grandes catégories de PME qui sont immergées dans l'ensemble des secteurs d'activité conduit les structures techniques du ministère à considérer toutes les entités économiques qui participent à la création de richesses, d'emplois dans un marché concurrentiel.

Dans ce sens, Mustapha Benbada dira : «Les instruments actuellement disponibles ne permettent pas d'obtenir une bonne lecture de la poussée réelle de la démographie des PME, voire même l'appréhension de leur avenir. D'ailleurs cet état de fait est communément partagé par l'ensemble des acteurs socioéconomiques et traduit surtout une faible visibilité de l'évolution de l'entreprise algérienne.» Connaître la durée de vie d'une entreprise et la croissance réelle du secteur est de ce fait biaisée.

La prise de décision sur les opportunités d'investissement est ainsi compromise. Ce qui se traduit par un manque d'éclairage et d'appui sur les ressources humaines disponibles et leur capacité de répondre aux exigences d'adaptation des qualifications. Le nouveau système permettra, ainsi, d'apprécier la contribution du secteur de la PME dans le système productif national, conduire des politiques sectorielles et évaluer leur mise en œuvre.

Dans cette optique, il s'agit d'engager des réflexions sur, entre autres, les professions libérales, les exploitations agricoles et les activités non sédentaires. Cette liste non exhaustive permet de saisir les déperditions et les lacunes en matière de comptabilisation et de consolidation du nombre global des PME et conduit la réflexion vers les meilleurs mécanismes d'intégration de toutes les composantes de la population des PME. Néanmoins, officiellement, selon Brahim Ghanem, délégué à la planification, près de 1,2 million de PME sont répertoriées dont 89% sont physiques. 70% d'entre elles sont privées. «77% des PME activent dans les services et le commerce», a-t-il relevé. Quant aux effectifs réels des employés dans les PME, il n'est pas connu, du fait que 50% d'entre eux ne sont pas déclarés.

M. O.

Photo : DR

Réfléchir sur les meilleurs mécanismes d'intégration.

Des mécanismes pour la financement des PME

Des mesures pour le financement des PME sont en discussion au sein du gouvernement. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada. Ce dernier a expliqué qu'il s'agira d'accompagner les banques et engager un plan de formation des employés des banques pour maîtriser les techniques d'évaluation des risques.

M. O.

Du nouveau au CNRC

Le Centre national du registre du commerce mettra d'ici la fin de l'année en cours une nouvelle base de données informatisées. Les utilisateurs pourront connaître en temps réel le nombre des entreprises. Ces dernières seront répertoriées on line.

M. O.

ESTIMANT QUE LEURS REVENDICATIONS N'ONT PAS ÉTÉ SATISFAITES

Les lycéens reconduisent la grève

Le mouvement de protestation initié par les élèves des classes terminales s'est poursuivi, hier, dans un grand nombre de lycées de la capitale, en dépit du fait que les délégués des lycéens aient appelé à suspendre la grève.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les élèves de terminale des lycées Okba à Bab-El-Oued, Delacroix et Ibn-El-Khatib à Alger-Centre, El-Idrissi, El-Afia, des établissements du secondaire de Kouba et de Badjarrah, Saïd-Hamdine et d'autres quartiers de la capitale ont décidé, hier, de ne pas reprendre le chemin des classes.

Hier, les rumeurs allaient bon train et les délégués étaient unanimes à déclarer que les dernières déclarations du ministre de l'Education nationale sont de la pure provocation du fait qu'elles ne répondent pas aux attentes et aux revendications des élèves.

Hier, en fin de journée, les six délégués ont tenté vainement de rejoindre le ministère de l'Education en vue de remettre une lettre adressée au ministre.

«Nous estimons que nos revendications n'ont pas été prises en considération et la tutelle sait que nous demandons plus que ce dont a parlé le ministre, à savoir que les sujets d'examen ne concerneront que les cours dispensés réellement et que l'approche par compétence soit supprimée. Il s'agit en premier lieu de l'allégement des programmes», a déclaré, hier, Aymen, un des délégués des lycéens annonçant en outre que leur mouvement de protestation reprendra à partir d'aujourd'hui, dans les lycées de la capitale notamment.

Dépités, la plupart des élèves des classes terminales évoquaient hier le conflit qui les oppose au ministère et qui ne semble pas prendre fin. «Nous sommes en classe d'examen et à la fin de l'année, nous sommes censés passer le baccalauréat : Vous voyez donc les difficultés que nous sommes en train de vivre. Nous sommes cependant tous unis et nous ne voulons rien d'autre qu'une année scolaire normale avec des programmes adaptés. Nous voulons faire passer ce message au ministre de l'Education», souligne une représentante des lycéens.

F. Z. B.

Photo : Samir Sid

Ça continue.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Des orientations pour les imams

Des directives ont été données aux imams lauréats du concours d'accès à la profession. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a expliqué aux prêcheurs que leur devoir implique le respect de quelques règles. Ghoulamallah Bouabdellah a notamment pointé la question des tendances et des orientations. «Le citoyen croit en ce que l'imam lui dit, ce dernier doit être à la hauteur de cette responsabilité.» L'orateur a expliqué que durant 20 années la mission de l'imam a été négligée. Cette situation a fait qu'il n'a pas été possible de faire face au terrorisme. «Les véritables imams ont été évincés au profit d'analphabètes qui ne comprennent rien aux valeurs de la religion. Pas moins de 90 imams ont été assassinés à l'intérieur des mosquées.»

De nos jours, la mosquée est devenue une institution sociale à part entière. Elle joue un rôle important dans la vie de tous les jours. Ainsi, il a été souligné que le message délivré par l'imam d'une mosquée d'un petit village doit être le même que celui répandu par la mosquée d'une métropole. «Un citoyen du sud du pays qui se rend dans le nord doit retrouver un prêche véhiculant les mêmes principes. La fraternité, l'union, la réconciliation, les valeurs morales, la piété et le patriotisme sont autant de valeurs que l'imam doit mettre en exergue. Les notions de nationalisme et de patriotisme sont indissociables des préceptes de la religion», a soutenu le ministre. Ce dernier a affirmé que l'Algérie et l'islam constituent les deux facettes d'une seule et même pièce de monnaie.

A ce propos, le ministre des Affaires religieuses a soutenu qu'un laïc qui s'inscrit en faux avec ces deux constantes (patriotisme et islam) ne peut pas être bénéfique pour l'Algérie. Revenant sur la dernière opération du hadj, Ghoulamallah a souligné que celle-ci a été réussie à hauteur de 90 %. Quelques soucis ont émaillé la *Baâtha* (la mission) mais cela reste normal dans l'organisation d'un événement d'une telle importance. La partie transports a été allégée de même que l'assistance médicale a été optimisée. «Cette année nous avons dénombré 28 hadjis décédés alors qu'au cours des précédentes éditions, on a décompté une moyenne de 60 cas.»

N. M.